



L'INTERGÉNÉRATIONNEL AU SERVICE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE CONTRE L'ISOLEMENT

Un état des lieux a mis en évidence que 20% de la population âgée du département de la Côte d'Or connaissait des problèmes de solitude et d'isolement. De ce constat est né le projet qui est constitué de visites de convivialité et de cohabitations intergénérationnelles. L'association Binôme21 a ainsi été créée en décembre 2010 par un groupe de retraités réfléchissant aux besoins de la société, notamment pour les jeunes et les seniors. Il s'agissait de mettre en relation un jeune en recherche de logement avec un senior disposant au minimum d'une chambre. Ce projet permet à la personne âgée de rester à son domicile tout en bénéficiant d'une présence le soir, la nuit et parfois le week-end. Les échanges qui s'installent entre jeunes et seniors apportent bien-être et enrichissement mutuel dans un esprit de solidarité, de bienveillance et de convivialité. Les seniors se sentent moins seuls et en sécurité.

En 2020, 53 personnes ont été concernées par le dispositif de cohabitation. La moyenne d'âge des seniors est de plus de soixante-quinze ans. Les seniors ciblés par le projet dans sa globalité sont les personnes isolées, les personnes avec un sentiment d'isolement ou traduisant un besoin de sécurité et de présence que ce soit lié à un isolement géographique, familial, à peu de contacts tout au long de la semaine, à des difficultés pour sortir de leur lieu de vie (logement sans ascenseur, perte de mobilité, ...) ou encore à des difficultés relationnelles avec autrui du fait de pathologies. Les jeunes, environ trente et en majorité des étudiants, ont quant à eux entre 18 et 21 ans.

UN PROJET PERMIS PAR DIVERS PARTENAIRES

Plusieurs partenariats avec le conseil départemental, les mairies, les CCAS, les clubs de retraités, les associations d'aide à la personne, des professionnels du secteur médico-social, ont permis de recenser les besoins des personnes âgées. D'autre part, depuis 2015, la Ville de Dijon est un partenaire qui aide par le biais de subventions pour cette action et globalement sur les actions de lutte contre l'isolement des seniors. La Conférence des financeurs est également un partenaire financier depuis



Binôme21

A Dijon (21)

Ville Amie des Aînés depuis 2012

OBJECTIFS :

- Favoriser le lien social et intergénérationnel.
- Rompre l'isolement des seniors.
- Permettre au senior le maintien dans son lieu de vie.
- Favoriser l'insertion sociale des étudiants.
- Permettre à des jeunes d'accéder à un lieu de vie à un coût modéré.
- Participer à la cohésion sociale.

PRATIQUE :

- Trouver des partenaires pour financer et améliorer qualitativement le projet.
- Communiquer autour du projet pour mettre en place les cohabitations.
- Organiser les phases de présentation, de cohabitation et de fin de la cohabitation.

2015 pour la mise en place du projet global d'actions intergénérationnelles luttant contre l'isolement des seniors sur le département. La CAF de Dijon est un partenaire financier depuis 2019 pour le fonctionnement de l'action de cohabitation et le groupe AG2R La Mondiale finance également depuis 2019 les actions intergénérationnelles pour certains seniors.

COMMUNIQUER, ACCOMPAGNER ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS

Une campagne de communication a été réalisée pour faire connaître l'existence de ce dispositif auprès des professionnels médico-sociaux afin que ces derniers puissent en informer les seniors qu'ils rencontrent. Des contacts ont été pris avec l'Université et l'IRTESS de Bourgogne ainsi que des lycées de l'agglomération dijonnaise. Les partenaires des réseaux en lien avec les jeunes sont sollicités : universités, Mission locale, CRIJ, instituts de formation en apprentissage. Pour chaque cohabitation, une évaluation de la demande, des besoins et du lieu de vie du senior est réalisée par Binôme21. Un entretien est également réalisé auprès de chaque jeune, pour notamment s'assurer de la prise en considération des particularités d'une cohabitation chez un senior. Le dispositif est géré par la coordinatrice de l'association et chaque cohabitation est encadrée par un contrat, une charte et des engagements respectifs. L'association est ensuite l'intermédiaire entre le senior et le jeune, de la phase de présentation à la phase de mise en place de la cohabitation intergénérationnelle et allant jusqu'à la fin de la cohabitation. Pour chaque cohabitation, une personne médiatrice référente est nommée (salariée ou bénévole de Binôme21). Elle est l'interlocutrice privilégiée pour les jeunes et les personnes âgées. Le nombre de contrats est en pleine évolution et montre l'intérêt et le besoin de ce type d'habitat partagé.

La majorité des cohabitations se concrétise en milieu urbain, proche d'universités et écoles. Ceci permet à des étudiants sans grands moyens financiers de poursuivre leurs études tout en bénéficiant d'un logement à loyer

modéré. Ce type d'habitat a cependant permis à certains jeunes de venir réaliser un stage ou un CDD dans un secteur rural. L'association se structure et améliore ses modalités d'organisation et de fonctionnement pour répondre au plus près des besoins des personnes âgées et des jeunes et maintenir le lien social. De plus, les compétences et les connaissances des bénévoles sont valorisées afin de soutenir leur implication dans les activités de l'association dans la durée. Ce fonctionnement permettra d'apporter une offre de services toujours plus qualitative aux publics jeunes et personnes âgées.

SUITE DE L'ACTION

Pour pérenniser et développer l'action, plusieurs projets et objectifs sont prévus comme : le développement du nombre de binômes pour la cohabitation intergénérationnelle, des nouveaux axes de partenariat avec le CCAS et la ville de Dijon, la reprise du projet de partenariat avec un bailleur social pour une implication dans un habitat partagé, la construction en cours d'un projet d'habitat partagé en secteur rural, un partenariat à consolider avec des organismes proposant des contrats de qualification et la reconduction d'un partenariat avec une institution préparant l'insertion professionnelle et sociale de jeunes avec légère déficience. La crise sanitaire a retardé la mise en place de certains partenariats mais les nouveaux projets vont être poursuivis de part et d'autre.

Nos partenaires

Contactez-nous

Binôme 21
Favorisons le lien intergénérationnel

03 80 46 17 43
www.binome21.fr
contact@binome21.fr
Binôme21
41 rue d'York
21000 DIJON

LOGEMENT
INTERGÉNÉRATIONNEL

Lien vers le site internet de l'association :

<https://www.binome21.fr>

Lien vers le site facebook de l'association:

<https://www.facebook.com/Binome21>



Si, comme Binôme21, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

APPEL À CONTRIBUTION